

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 17 décembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-6/01

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme
Rapporteur : PELABERE Michèle

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : EUDE Gérard

OBJET : Festival Dépayz'Arts : convention de partenariat avec GROUPE SAFRAN.

La deuxième édition du Festival Dépayz'Arts se tiendra du 27 au 31 décembre 2010 sur plusieurs sites du territoire seine-et-marnais. A l'occasion de la manifestation finale "la Nuit du 1er jour ", qui se déroulera le 31 décembre sur l'Aérodrome de Melun-Villaroche, le Département organise une opération de relations publiques au musée Safran. Il est donc proposé d'adopter une convention formalisant le partenariat entre le Département et le Groupe SAFRAN dans le cadre de cet événement.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

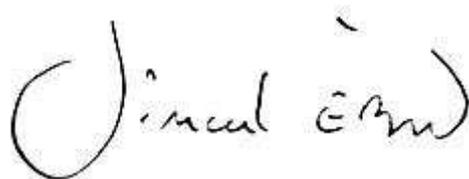
DECIDE

Article 1 : d'approuver le projet de convention de partenariat entre le Département et Groupe SAFRAN pour l'organisation de l'édition 2010 du « FESTIVAL DEPAYZ'ARTS »

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à le signer au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ